

Le 14 mars 2006

F. Jean Morel
Directeur, Affaires juridiques
TransÉnergie

Par courriel et par messagerie

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Tél. : (514) 289-2068
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : morel.jean@hydro.qc.ca

OBJET: Demande en révision des décisions D-2006-25 et D-2006-36
Votre dossier : R-3598-2006
Notre dossier : R000168

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») dépose par la présente, auprès de la Régie, sa demande en révision des décisions D-2006-25 et D-2006-36 rendues récemment dans les dossiers R-3581-2005 et R-3585-2005 respectivement.

La copie papier de la présente lettre de même que le nombre requis d'exemplaires de cette demande en révision seront transmis, sous peu, à la Régie, par messagerie.

Une version électronique de la présente ainsi que de la demande de révision y jointe est envoyée, ce jour, aux représentants des parties que la Régie a considérées intéressées dans les dossiers R-3581-2005 et R-3585-2005.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur, Affaires juridiques TransÉnergie



F. Jean Morel

Pièce jointe

c.c. M. Jean-François Samray, Association de l'industrie électrique du Québec
M. Jean-François Lefebvre, Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Me Dominique Neuman, Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique